



SYNTHÈSES CONJONCTURELLES

JUIN 2023 No 409

IAA

En 2022, forte hausse des prix à la production, légère baisse de la production, et baisse historique de l'excédent commercial

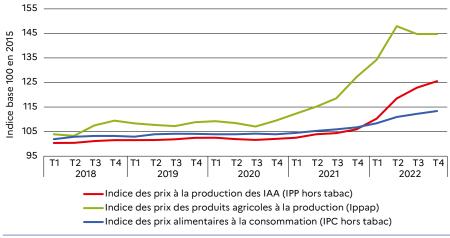
En 2022, les prix à la production des industries alimentaires et boissons (IAA), hors tabac, augmentent de 14,5 % sur un an; c'est la plus forte hausse depuis 1974. En volume, alors que la production de l'industrie manufacturière dans son ensemble croit (+ 1,4 %), celle des IAA baisse légèrement (- 0,3 %), après une hausse de 3,1 % en 2021. Les fabrications des industries alimentaires diminuent (- 1,0 %), en raison notamment de la contraction de la production de viandes, alors que la production des boissons progresse (+ 3,4 %). L'excédent en valeur du commerce extérieur des IAA baisse très fortement (- 27,1 %) et atteint, à l'exception de 2020, son niveau le plus bas depuis 2009 : l'excédent des boissons progresse mais le déficit des productions alimentaires se creuse lourdement. Sous l'effet de la hausse des prix, le chiffre d'affaires des IAA progresse substantiellement (+ 12,6 %) de même que le taux de marge (+ 12,2 %). L'emploi salarié dans les IAA augmente (+ 1,9 %).

Hausse des prix à la production des IAA

En 2022, les prix à la production des IAA augmentent très fortement (+ 14,5 % sur un an, après + 2,1 % en 2021) (graphique 1 - tableau 1). C'est la plus forte augmentation depuis 1974. La hausse pour les fabrications alimentaires est historique (+ 16,7 %) tandis que celle des boissons (+ 4,6 %) reste inférieure à des hausses précédentes comme celle de 2013 (+ 6,3 %). L'accroissement des prix à la production est particulièrement important pour les fabrications d'huiles et graisses végétales et animales (+ 52,0 %), la forte demande se heurtant à des disponibilités en graines

Graphique 1

Forte hausse des prix à la production des IAA sur fond de très forte augmentation des prix des produits agricoles



Source: Insee

Tableau 1

Très forte hausse des prix à la production des IAA en 2022

		Evolution 2022 / 2021					Solde extérieur		
	Poids dans la production	Produc- tion	Prix	Chiffre d'affaires	Expor- tations*	Impor- tations*	2022	2021	2020
	%	%					Million d'euros		
Produits des industries alimentaires	85,1	- 1,0	16,7	12,6	15,8	22,0	- 9 501	- 6 046	- 5 375
Viandes et produits à base de viandes	21,2	- 3,5	15,6	9,8	13,7	33,3	- 2 698	- 1 279	-1098
Préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche	2,5	- 4,3	12,7	NC	6,2	20,9	- 4 190	- 3 339	- 3 095
Produits à base de fruits et légumes	5,6	1,4	5,7	10,4	15,2	12,3	- 3 658	- 3 317	- 3 292
Huiles et graisses végétales et animales	4,6	2,3	52,0	39,4	49,1	35,1	- 2 794	- 2 249	- 2 012
Produits laitiers	17,2	- 1,1	11,1	10,8	15,3	38,4	2 368	2 920	2 961
Produits du travail des grains et produits amylacés	5,2	0,2	32,6	23,3	22,6	29,5	638	632	392
Produits de la boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires	5,3	2,3	14,3	11,0	15,6	16,1	- 181	- 145	- 377
Autres produits alimentaires	17,4	- 1,3	15,0	12,7	11,7	11,0	- 665	- 653	- 48
Aliments pour animaux	5,1	- 2,8	24,5	17,5	12,2	3,8	1 680	1 385	1 194
Boissons	14,9	3,4	4,6	13,0	11,4	18,2	16 029	14 636	11 339
IAA hors tabac	100	- 0,3	14,5	12,6	14,3	21,6	6 529	8 590	5 964

En raison de différences de couverture (champ, branche, secteur, cf. Sources, définitions et méthodes), les évolutions de la production, du prix et du chiffre d'affaires ne sont pas immédiatement comparables.

Sources: Insee, DGDDI et Agreste

limitée, mais aussi pour les produits du travail des grains et produits amylacés (+ 32,6 %), les aliments pour animaux de ferme (+ 27,4 %, qui pèse fortement donc sur la baisse du total des aliments pour animaux), le sucre (+ 21,4 %), les pâtes alimentaires (+ 20,8 %) et les viandes de volailles (+ 20,8 %). En comparaison, les prix augmentent peu pour les boissons alcooliques distillées (+ 0,8 %), les jus de fruits et légumes (+ 1,2 %) et la bière (+ 2,3 %).

Sur la même période, les prix des produits agricoles à la production s'accroissent encore plus fortement sur un an (+ 20,9 %), notamment du fait de l'envolée des cours des céréales et des oléagineux. Outre le coût des matières premières agricoles, les industries agroalimentaires font face à la hausse du coût des emballages (aluminium, plastiques, carton) et à celle des prix de l'énergie (+ 59,8 % sur un an pour le cours en euros du pétrole brut Brent (Londres)). Les prix des produits alimentaires à la consommation augmentent eux-aussi, avec un décalage temporel par rapport aux hausses des prix de production, la commercialisation des produits transformés n'étant pas concomitante à la production des produits qui les composent. La hausse des prix à la consommation est forte (+ 5,3 % sur un an), mais moins marquée que celle des prix à la production.

En 2022, la production des IAA recule, contrairement à l'industrie manufacturière

En 2022, dans un contexte de forte inflation au niveau mondial (à l'exception de la Chine), la production en volume des industries agroalimentaires décroît légèrement (-0,3 % sur un an et + 2,8 % par rapport à 2020) (graphique 2). La nette hausse au 1^{er} trimestre (+ 3,3 %) et celle plus légère au 2^e trimestre n'ont pas compensé le recul en seconde partie d'année. La baisse de production est due à celle des produits alimentaires (-1,0 %), les fabrications de boissons

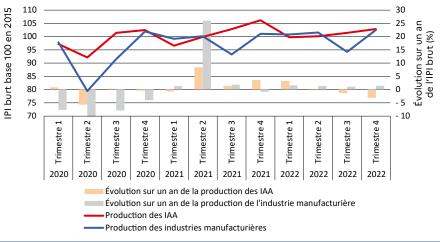
ayant été dynamiques (+ 3,4 %) (graphique 3).

Les IAA font partie de l'industrie manufacturière. Comparativement, l'industrie manufacturière dans son ensemble progresse (+ 1,4 % sur un an), et ceci de manière régulière (entre + 1,1 % et 1,6 % selon le trimestre).

Évolution contrastée des productions alimentaires

En 2022, la baisse sur un an de la production en volume des IAA résulte d'évolutions contrastées entre les différents secteurs (graphique 4).

Graphique 2En 2022, la production des IAA est en légère baisse sur un an

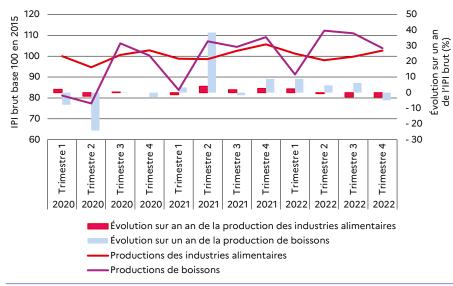


Sources: Insee, Agreste - Indice brut de la production industrielle (IPI)

^{*} En valeur

Graphique 3

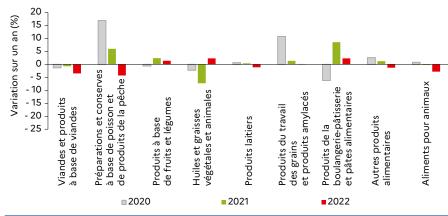
Baisse de la production des industries alimentaires



Sources: Insee, Agreste - Indice brut de la production industrielle (IPI)

Graphique 4

En 2022, baisse de la production en volume des produits carnés



Sources: Insee, Agreste - Indice brut de la production industrielle (IPI)

La production de produits de la boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires progresse nettement (+ 2,3 % sur un an), en dépit d'un infléchissement à la baisse au 2d semestre (-0,8 % par rapport au 2d semestre 2021, après + 5,7 % au 1er semestre). De même, la production d'huiles et graisses végétales et animales est en hausse (+ 2,3 % sur un an) grâce à un redressement en seconde partie d'année (+ 6,3 % au 2d semestre, après - 1,1 % au 1er semestre). La production de produits à base de fruits et légumes s'accroît également (+ 1,4 %), du fait, notamment, des préparations et conserves à base de pomme de terre (+10,9%).

La production des *produits du travail* des grains et produits amylacés affiche une quasi-stabilité en 2022 (+ 0,2 % sur un an), avec là aussi un retournement de tendance en cours d'année

(+ 4,4 % au 1^{er} semestre et - 3,8 % au 2^{d} trimestre).

A contrario, les deux secteurs pesant le plus dans l'ensemble des produits alimentaires enregistrent une baisse des volumes produits. Il s'agit tout d'abord des viandes et produits à base de viande dont le recul est net (-3,5 % sur un an) dans un contexte de réduction de cheptels, notamment dans la branche viande de volaille (-8,0 %) en lien avec les nombreux abattages préventifs pendant l'épizootie d'influenza aviaire. De manière moins prononcée, il s'agit ensuite de la production de produits laitiers qui recule aussi (- 1,1 %), malgré une forte hausse de la fabrication de glaces et sorbets (+ 6,5 %).

Dans toutes les autres branches, la production est également en recul. La nette baisse des fabrications d'aliments pour animaux de ferme (-3,9 %) pèse sur celles d'aliments pour animaux (-2,8 %). La fabrication des autres produits alimentaires diminue aussi (-1,3 % sur un an), en lien avec celle de sucre (-6,8 %) et celle de café et de thé (-6,7 %). Après deux années où les volumes avaient atteint des niveaux record, la production de l'industrie de la pêche s'effrite en 2022 (-4,3 %).

En 2022, la production de boissons reste dynamique

En 2022, les fabrications de *boissons* sont en hausse (+ 3,4 % sur un an), après une forte croissance en 2021 (+ 10,9 %), et malgré un net repli au dernier trimestre (- 4,8 %). La production de boissons alcoolisées est poussée par celle de la bière (+ 3,4 %) alors que celle de *Champagne et mousseux* progresse plus modestement (+ 1,1 %) et que les fabrications de *boissons alcooliques distillées* reculent (- 0,9 %).

La production de boissons non alcoolisées est également dynamique, de manière très soutenue pour les boissons rafraîchissantes (+ 11,8 % sur un an) et plus modérée pour les eaux de table (+ 2,8 % sur un an) (graphique 5).

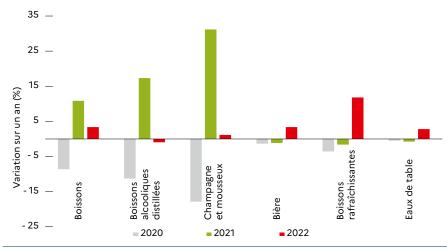
En 2022, l'excédent commercial en valeur des IAA le plus bas depuis 2009, excepté 2020

Structurellement excédentaire, l'excédent des échanges extérieurs des IAA en valeur se contracte fortement (- 24,0 % sur un an). C'est le niveau le plus bas atteint depuis 2009, année où il avait particulièrement reculé (graphique 6), à l'exception de 2020. La consolidation de l'excédent sur les boissons (+ 9,5 %) ne compense pas le creusement inédit du déficit des industries alimentaires (+ 57,7 %). Les exportations s'accroissent nettement (+ 14,3 %), mais à un rythme inférieur à celui des importations (+ 21,6 %).

Le déficit des industries alimentaires se creuse très fortement (+ 57,1 %), tiré par la forte dégradation du déficit des viandes et produits à base de viande qui fait plus que doubler (+ 110,9 %). Dans la plupart des autres secteurs alimentaires, le solde

Graphique 5

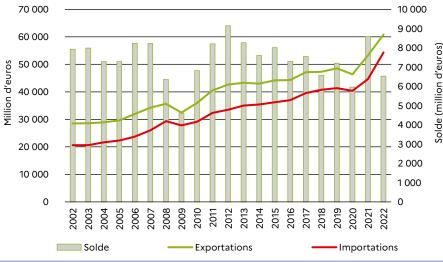
Net rebond sur un an des fabrications de boissons rafraîchissantes



Sources: Insee, Agreste - Indice brut de la production industrielle (IPI)

Graphique 6

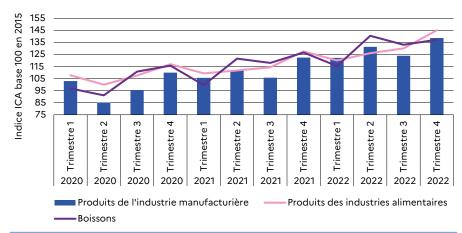
En 2022, l'excédent des échanges extérieurs en net repli sur un an



Source : DGDDI

Graphique 7

En 2022 le chiffre d'affaires des IAA est élevé



Source: Insee - Indice brut de chiffre d'affaires (ICA)

présente un déficit en nette hausse également, que ce soit les préparations et conserves à base de poissons et de produits de la pêche (+ 25,5 %), les produits de la boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires (+ 24,5 %), les huiles et graisses végétales et animales (+ 24,2 %), les produits à base de fruits et de légumes (+ 10,3 %) et les autres produits alimentaires (+ 1,8 %), malgré la hausse de l'excédent du sucre (+ 76,2 %).

Le solde des *produits laitiers* se dégrade aussi fortement (- 18,9 %) mais reste excédentaire.

À l'inverse, les deux seuls soldes excédentaires se consolident : celui des aliments pour animaux (+ 21,3 %) et celui des produits du travail des grains et produits amylacés (+ 1,0 %).

Concernant les boissons, l'excédent progresse nettement (+ 9,5 %), tiré par la hausse de ceux des Champagne et mousseux (+ 18,7 %), des boissons alcooliques distillées (+ 10,7 %) et des eaux de table (+ 10,2 %). L'excédent des vins progresse également, mais moins fortement (+ 4,9 %). En revanche, les soldes des deux seules branches déjà déficitaires en 2021 se creusent un peu plus en 2022 : les boissons rafraîchissantes (+ 126,3 %) du fait d'importations en forte hausse (+ 30,8 %) et la bière (+ 21,0 %).

Croissance soutenue du chiffre d'affaires et du taux de marge

En 2022, sous l'effet de la hausse des prix, le chiffre d'affaires des IAA s'accroît très nettement (+ 12,6 % sur un an), après + 7,7 % en 2021. Le rythme est toutefois moins soutenu que celui de l'ensemble de l'industrie manufacturière (+ 15,8 %, après + 13,3 % en 2021) (graphique 7).

La croissance du chiffre d'affaires est quasiment identique pour les industries alimentaires et pour la production de boissons (respectivement + 12,6 % et + 13,0 %). Parmi les premiers, certains secteurs sont plus dynamiques que d'autres. Ainsi, le chiffre d'affaires dégagé par la production de viandes et produits à base de viande augmente le moins fortement (+ 9,8 %), quand celui des huiles et graisses végétales et animales

s'accroît le plus (+ 39,4 %). S'agissant des fabrications de boissons, le chiffre d'affaires augmente de façon relativement modérée pour les vins (+ 4,5 %) et plus fortement pour les Champagne et mousseux (+ 17,4 %).

Le taux de marge des IAA (rapport EBE/VA) progresse nettement en 2022 (+ 12,2 % sur un an). Par comparaison, la progression est moins forte dans l'ensemble de l'industrie manufacturière (+ 9,0 %) alors que le commerce subit une baisse (- 5,7 %). De plus, la progression du taux de marge des IAA se déroule de façon continue: par rapport aux valeurs du taux de marge sur la période 2017-2021, il passe en 2022 d'un niveau bas au 1er trimestre (30,6 %) à un niveau élevé au 4e (+ 44,8 %).

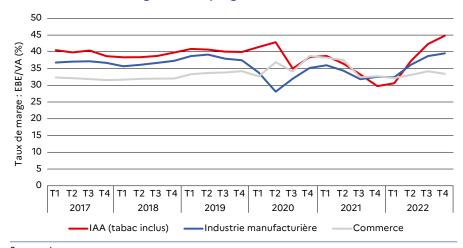
Augmentation de l'emploi salarié

En 2022, l'emploi salarié augmente dans les IAA (tabac inclus) (+ 1,9 % sur un an en moyenne sur les quatre trimestres) (graphique 8). Il progresse chaque trimestre.

Dans l'agriculture, sylviculture et pêche, l'emploi progresse de 1,4 % en moyenne sur la même période. Par comparaison, l'emploi salarié dans l'industrie manufacturière progresse de 1,2 %.

Graphique 8

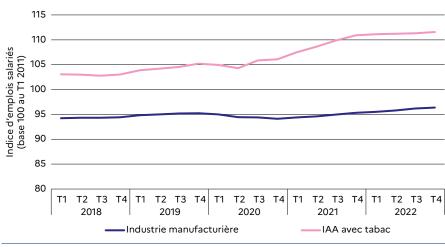
En 2022 le taux de marge des IAA progresse nettement



Source: Insee

Graphique 9

En 2022, légère hausse de l'emploi salarié dans les IAA et dans l'agriculture



Sources: Insee, Agreste

Sources, définitions et méthodes

- Les données conjoncturelles des industries agroalimentaires (IAA) sont présentées selon la nomenclature d'activité productive NAF rév.2 entrée en vigueur au 1er janvier 2008. Les IAA regroupent les industries alimentaires (division 10) et les fabrications de boissons y c. de vins (division 11), mais n'incluent pas la fabrication de produits à base de tabac (division 12) : https://www.insee.fr/fr/information/2120875
- Les données de branche présentées ici incluent l'artisanat alimentaire (activités de charcuterie, boulangerie, pâtisserie et cuisson de produits de la boulangerie, qui font partie des activités de la division 10 de la nomenclature d'activité).
- Sauf indication contraire, les évolutions sont calculées à partir de données brutes en glissement annuel, c'està-dire en référence à l'année précédente.
- Les IAA sont intégrées à l'ensemble « Industrie manufacturière » (section C de la nomenclature d'activité) qui regroupe toutes les industries manufacturières, à l'exclusion de l'énergie et de la construction.
- Les différents indicateurs des IAA utilisés ont pour base 100 l'année 2015. Ils ont des couvertures différentes (champ, branche ou secteur) et ne sont, de ce fait, pas toujours immédiatement comparables.
 - L'indicateur de chiffre d'affaires (ICA) et l'emploi salarié sont des indicateurs sectoriels alors que les autres indicateurs Indice de production industrielle (IPI), indice de prix à la production (IPP), données sur le commerce extérieur sont des indicateurs de branche.
 - Alors que la branche regroupe des unités de production homogènes, les secteurs d'activité regroupent des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale mais qui peuvent avoir des productions ou services secondaires relevant d'autres items de la nomenclature d'activité. Compte tenu des champs respectifs des différents indicateurs, le chiffre d'affaires total d'une entreprise sera affecté à un seul poste de la nomenclature d'activité (l'activité principale) alors que sa production sera, le cas échéant, ventilée dans différents postes de la nomenclature.
- Les données financières et sur l'emploi concernant les entreprises agroalimentaires au sens large, industries agroalimentaires, commerce de gros de produits agroalimentaires, artisanat commercial de charcuterie et de boulangerie-pâtisserie sont obtenues à partir d'Esane (Élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprise) :

https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/methodon/S-ESANE%20IAA/methodon/

- Les séries retenues pour l'IPI couvrent partiellement certains domaines :
 - l'IPI de l'industrie laitière couvre également les glaces et sorbets.
 - l'IPI de l'industrie des boissons ne comprend pas les vins.

Pour en savoir plus

Toutes les informations conjoncturelles et structurelles sont disponibles à parution sur le site Agreste de la statistique agricole : https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/

Aller sur Rubrique « Chiffres et analyses »

Collections « Conjoncture – Bulletin » pour les séries chiffrées

Thèmes « Industries agroalimentaires » et Catégories « Données » – « Séries conjoncturelles/Chiffres détaillés » pour les tableaux d'Agreste Données en ligne

Thèmes « Industries agroalimentaires » et Collections « Collection nationale » – « Conjoncture-Synthèses » pour les publications

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

Les Synthèses conjoncturelles IAA:

■ « Un 1er semestre 2022 marqué par une forte hausse des prix à la production sur un an, une croissance soutenue de la production et une nette réduction de l'excédent commercial », Synthèses n° 2022/396, octobre 2022

Les Primeur IAA:

 « Les ventes de l'industrie agroalimentaire diminuent légèrement en 2020 face à la Covid-19 », Agreste Primeur n° 2023-1, janvier 2023

Les Chiffres & Données :

« Productions commercialisées des industries agroalimentaires 2021 », Chiffres & Données n° 2023/7, avril 2023

Autre publication sur ce thème publiée par la DGPE

• « Le panorama des IAA : chiffres et indicateurs clés de l'édition 2022 » disponible en ligne à l'adresse suivante : https://agriculture.gouv.fr/le-panorama-des-industries-agroalimentaires

Organismes et abréviations

EBE : excédent brut d'exploitation

IAA: industries agricoles et alimentaires

ICA: indice de chiffre d'affaires

IPI: indice de la production industrielle IPP: indice de prix à la production

NAF: nomenclature d'activités française

VA: valeur ajoutée



www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directrice de la publication : Flora Claquin Rédaction : Thomas Sauvaget Composition : Desk (www.desk53.com.fr) Dépôt légal : À parution

© Agreste 2023